



Compte rendu de la réunion Comité Directeur 01 juillet 2016

Présents : Christian BARTHELEMY, Rolande BARTHELEMY, Claudie LARCHER, Jean Claude LIEBON, Patrick LOMBARD, Dominique MAITROT, Benoit MAUJEAN, André PAUTRAS, et Hervé VAZART.

Invité : Christophe DO.

Excusé : Alain GUILLEMIN.

La séance est ouverte à 18 h 45.

Hervé VAZART lit le courrier d'Alain GUILLEMIN, ne pouvant pas être présent.

Alain propose la création de 2 centres pour une même manifestation, ce qui augmenterait le nombre de jeunes pour les stages de masse. Le souci de déplacement serait ainsi résolu.

Le Comité a toute liberté pour fixer les lieux des manifestations mais le CAP ne désire plus recevoir la 3ème journée du Critérium Fédéral, ni les regroupements.

Il continuera sa coopération et en accord, pour les manifestations retenues avec le RS10.

Le CAP souhaite l'attribution d'une des compétitions vétérans.

Il confie à Christian BARTHELEMY le soin de le représenter à cette réunion.

1 – Approbation des comptes rendus du CD du 05 avril 2016 et du CD avec les clubs du 20 mai 2016.

Ils sont approuvés à l'unanimité.

2 - Point financier.

Bilan financier.

Recettes : 42 385,62 € - Dépenses : 41 226,58 €. Ce qui donne un déficit de 1 159,04 €, sachant que la réception de la subvention CNDS est repoussée à octobre 2016. Les clubs nous doivent encore 1 423 €.

Globalement, le budget prévisionnel est respecté.

Aide au haut niveau :

* Cette action sera dénommée « Aide de participation aux compétitions individuelles nationales ».

* Les compétitions concernées sont toutes celles qui dépassent le cadre régional en individuel (le critérium fédéral N2 et N1, le TOP de zone...).

* Après débat, il a été décidé qu'il sera attribué une aide :

- de 25 € pour une chambre de 1 à 3 joueurs mineurs du même sexe + 1 chambre accompagnateur. et de 25 € pour une chambre de 1 à 3 joueurs adultes de même sexe.

- de 0,15 € par kilomètre pour le déplacement. Les frais d'autoroute ne sont pas pris en charge.

Aucune aide ne sera donnée concernant les repas. Des justificatifs seront à fournir au Comité (preuve d'avoir participé à la compétition, factures...).

Gratuité ou pas des feuilles de rencontre du championnat par équipes.

Au niveau national, la gestion de la compétition par équipes avec le GIRPE va être imposée, et au niveau régional très recommandée.

La feuille de rencontre en liasse carbone n'est plus obligatoire. Une copie de la rencontre imprimée ou donnée sur une clé au club visiteur est suffisante.

Il est décidé qu'au niveau départemental, les clubs doivent se servir du GIRPE ou de copie de feuilles de rencontre qu'ils imprimeront eux-mêmes.

Les feuilles des compétitions (par équipes adultes et jeunes...) pourront être téléchargées sur notre site www.catt3.fr. Jean Claude LIEBON va s'en occuper.

Le Comité ne fournira plus de feuilles de rencontre en liasse (jaune en 1er feuillet...) aux clubs.

Fin de l'avantage en nature de Danielle MO-NEGO.

En remerciement de son implication dans l'organisation du championnat par équipes (création des poules sur les deux phases, vérification des rencontres...), le Comité lui remboursait depuis plusieurs années 19,90 € par mois d'abonnement internet.

Danielle accepte de continuer ses fonctions, même non dédommagée.

=> Vu l'avenir d'un budget serré du Comité, et de la prévision des frais occasionnés par le nouvel emploi, il est décidé d'arrêter cet avantage.

Par contre, le Comité lui propose de prendre en charge sa licence de « dirigeant » puisqu'elle n'a pas d'autre activité concernant le tennis de table aubois.

3 – Mise en place de l'emploi.

* L'embauche de Christophe DO à mi-temps au Comité est confirmée à compter du 01 septembre 2016.

Le Comité a déjà défini les axes de travail.

* Un comité de pilotage est créé pour sa gestion. Les membres seront Hervé VAZART, Jean Claude LIEBON et André PAUTRAS.

La première réunion est prévue le mardi 05 juillet à 16 h 30 au siège du Comité.

4 – Bilan de la saison 2015-2016, et prévisions pour la nouvelle 2016-2017.

a) La Commission technique et des jeunes :

André PAUTRAS lit et développe le compte rendu de la réunion de cette commission qui a eu lieu le 17 juin 2016 (voir le compte rendu).

Elle s'appuiera pour les relations avec les clubs sur le Correspondant Technique de club dont le Comité souhaite la mise en place, et fera l'objet d'une démarche conjointe auprès des clubs, de la Commission de développement et de la Commission technique et des jeunes.

* Les missions de la commission :

- favoriser l'entraînement des jeunes pongistes aubois licenciés.

- gérer l'équipe de l'Aube.

- gérer la détection.

- les féminines. Il est décidé que cette commission ne s'occupera que des jeunes licenciés, filles et garçons.

* Le travail de la commission :

- définir les actions dans son champ de compétence.

- connaître les budgets affectés.

- définir les prochains budgets qui seront soumis au Comité.

- superviser la mise en oeuvre par des réunions trimestrielles.

* Les regroupements élites :

- Les objectifs (réunir les meilleurs jeunes aubois pour les amener vers le haut niveau), la composition du groupe élites, son organisation (dates et lieux sur le département), l'encadrement.

- Le groupe sera constitué pour l'ensemble des jeunes du département. A la rentrée, un message mail sera

envoyé à tous les clubs aubois indiquant la première liste des sélectionnés. Les Présidents pourront

proposer leurs meilleurs jeunes à intégrer.

* Les stages d'entraînement :

- Les objectifs, le coût (16 € par jour et par personne – gratuité pour le stage de sélection), les dates, les

localisations, l'intendance.

- Il est proposé de ramener le prix à 8 € par jouret par personne aux jeunes et adultes licenciés dans des

clubs en dehors de l'agglomération troyenne pour les inciter à y participer. Cette mesure est votée à l'unanimité moins trois abstentions.

* La sélection de l'équipe de l'Aube :

- se fera par la commission sur proposition du CTD. Les critères sont : participer au critérium fédéral,

implication dans l'entraînement et participation aux regroupements élites, résultats sportifs.

- André a envoyé à tous les clubs les documents pour la participation aux internationaux jeunes de Champagne Ardenne.

Il a donné aussi les explications et les aides éventuelles possibles du Comité (prise en charge des frais d'inscription, aide aux frais d'hébergement, transport et coaching assurés par Christophe DO).

Tous les jeunes peuvent s'inscrire individuellement par le biais de leur club. Actuellement le TOS Noës a déjà inscrit Antoine SAGET, Pierre DUCOFFE et Julia DESCAMP.

* Les correspondants techniques de clubs.

La création de correspondants techniques de clubs est votée à l'unanimité.

* Les inters comités ont eu lieu les 25 et 26 juin à Charleville Mézières. L'Aube s'est classée 11ème sur 17.

Elle est la 2ème de la région, derrière la Marne.

Nos jeunes se sont bien battus avec quelques résultats encourageants.

b) La Commission sportive.

Appel d'offre : La désignation des clubs pour l'organisation des compétitions et manifestations

départementales de la nouvelle saison est débattue par rapport aux propositions des clubs demandeurs.

* le RS10 et le CAP Romilly-Villenauxe ne sont plus partants pour recevoir les stages d'entraînement et les regroupements élites.

* Les finales du premier pas pongiste se feront localement comme cette saison, à Troyes et à Romilly sur Seine.

* Il est suggéré d'organiser une grande journée créative pour les non licenciés en incluant la finale du premier pas pongiste. Un tournoi Pass Passion est en réflexion.

* Après consultation favorable des clubs, un championnat vétérans (individuel) et une coupe vétérans (en équipes) vont être créés. Le coût des engagements sera de 5 € par personne.

=> Les propositions des clubs pour organiser les manifestations aubois étant incomplètes, un nouvel appel d'offre sera lancé prochainement (le championnat vétérans, la coupe vétérans, le tour pass passion, les stages et les regroupements élites).

Balles plastiques.

La sensation de jeu est différente entre les balles en celluloïd et celles en plastique, mais aussi elle est variable entre deux marques de ces dernières.

La fédération impose les balles en plastique sur toutes les compétitions au niveau national. La Ligue a décidé de suivre cette directive pour toutes les siennes.

=> Le Comité autorise les deux sortes de balles pour le championnat par équipes adultes niveau départemental, le club recevant devant prévenir le club visiteur.

Par contre, Le Comité impose l'utilisation de balles en celluloïd pour toutes les autres compétitions qui sont de sa responsabilité.

c) Commission de communication et de la presse.

* Les journaux l'Est Eclair et Libération vont changer leur présentation à la rentrée. Ils demanderont des articles plus courts, sous forme de chroniques « genre magazine », avec des reportages sur des clubs ou des joueurs, lus par un public plus large.

* Christophe MALLET, responsable des articles sportifs, souhaite rencontrer le Comité rapidement. Un rendez-vous sera fixé. Hervé VAZART, Christian BARTHELEMY et Jean Claude LIEBON s'y rendront.

5 - Questions diverses.

Règlement intérieur et charte informatique.

Hervé souhaite la mise en place d'une charte informatique suite à la création de l'emploi. Il la détaille.

En répercussion, le règlement intérieur devra être complété.

Les deux documents seront communiqués à Benoit MAUJEAN qui va les retravailler, puis les proposera aux membres du Comité. Ils seront débattus et votés à la prochaine assemblée générale prévue le 10 septembre 2016.

L'organigramme :

Jean Claude LIEBON a présenté sa candidature pour être membre au Comité Directeur de la Grande Ligue Grande Est. Mais en attendant les assemblées générales pour sa création le 07 janvier 2017, il propose de prendre provisoirement la fonction de Président de la Commission départementale de développement, ce qui est accepté.

La Commission technique, des jeunes et des féminines s'appellera maintenant « Commission technique et des jeunes ». Elle ne s'occupera que des manifestations de jeunes filles et garçons licenciés en traditionnel ou en promotionnel.

La Commission de développement prendra en charge toutes les manifestations promotionnelles concernant surtout les publics non licenciés (tournoi féminin, tournoi pass passion...).

Le calendrier :

Est remis à jour par rapport aux dates arrêtées concernant les regroupements élites, les stages d'entraînement, quelques manifestations, les réunions du Comité Directeur du Comité.

La séance est close à 22 h.